

M.A.DEL RIO, S.J. ET CONSORTS. LES GRANDS EXPERTS EN SORCELLERIE ET DÉMONOLOGIE DONT LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE GARDE LE SOUVENIR.

(Conférence faite à la Bibliothèque Nationale le 14 janvier 2000)

Un jour lointain, je vous ramène au neuvième siècle, à l'époque carolingienne, le bon évêque de Lyon, Agobard, (779 -840) parcourait son diocèse, lorsqu'il arriva dans un village où régnait une étrange agitation. Ayant fait faire halte il s'enquit du comment et du pourquoi. On lui présenta quelques pauvres hères en chaînes, que la communauté villageoise s'apprêtait à lapider après jugement sommaire.

C'étaient, disait-on, des gens tombés des navires qui après les grands orages glissent silencieusement à travers les nuages et viennent ramasser les récoltes détruites, pour les rapporter dans leur pays d'origine qui s'appelle, la **Magonie**. Or les trois hommes et une femme à qui on allait faire un mauvais sort, faisaient partie des aéronautes { *nautae aerii* } disait-on qui ont conclu une alliance avec les tempestaires du pays, c'est à dire des gens capables de déchaîner des tempêtes, avec lesquels ils partagent après coup le butin. Le bienheureux Agobard en resta d'abord bouche bée; puis il plaidait longuement, raisonnait et argumentait avec la foule déchaînée, finalement, dit-il, la vérité remporta la victoire et bien contre leur gré les gens consentirent à ce qu'il emmène avec lui les prisonniers venus de l'espace.

Les termes qu'emploie le bon évêque pour caractériser les croyances magiques de ces villageois (partagées d'ailleurs par les nobles) sont extrêmement durs, "gens aveuglés par une insondable bêtise, ensevelis dans une démence profonde, rendus fous par leur propre sottise". Ces expressions ont gardé une fraîcheur et une actualité indéniables et pourraient s'appliquer sans trop de difficultés à bien des délires esotériques de nos jours. Le livre qu'il a tiré de cette expérience et de l'enquête qu'il a faite par la suite, porte le titre agressif et corrosif ***Livre contre l'opinion imbécile du vulgaire concernant la grêle et les coups de tonnerre***. Quand on lit les propos du Bienheureux Agobard on a l'impression d'entendre parler un homme raisonnable—j'insiste, raisonnable,— de notre siècle. Et surtout il ne s'est jamais contenté de ce que racontaient de prétendus témoins oculaires, si on lui signalait qu'Untel avait assisté en personne aux opérations des tempestaires, il allait le trouver et se faisait raconter en détail ce que ce précieux témoin disait avoir vu.

L'évêque priait, suppliait, adjurait alors longuement le témoin de dire la vérité et finit par le menacer du châtement du ciel, s'il ne disait pas exactement ce qu'il avait vu de ses yeux, finalement celui-ci avoua qu'il avait entendu Untel, témoin absolument digne de foi, lui dire que la chose en question s'était passée à N., mais que lui n'avait pas été présent alors.

J'ai pu consulter les oeuvres de l'évêque Agobard dans la bibliothèque du Centre Jean XXIII; et si j'ai eu l'impression d'avoir respiré une bouffée d'air frais, c'est que je sortais de la longue et pénible lecture des pages innombrables d'autres ouvrages venus beaucoup plus tard et terriblement exempts de tout esprit critique.—*La sorcellerie* de **Paolo Grillandi**, la *Démonomanie des Sorciers* de **Jean Bodin** (1530-1596) *Les confessions des sorciers et des sorcières Faut-il leur faire confiance et dans quelle mesure?* de **Petrus Binsfeldius** [1540-1598] (paru en 1589 pour la première fois) et des terribles 1220 pages serrées *des Six livres de recherches magiques, Disquisitionum magicarum Libri Sex* de **Martin Antoine Del Rio**

Avant de m'occuper en quelques mots de chacun de ces auteurs qui dorment du sommeil des justes sur les rayons de la BN—j'aimerais présenter en un résumé très succinct le concept cumulatif de la sorcellerie ou le *Sammelbegriff des Hexenwesens* (Joseph Hansen) qui se retrouve dans tous ces auteurs.

Il s'agit des représentations qu'on se faisait à l'époque (16. et 17. siècle) des agissements des sorcières. Cette vision d'ensemble s'est constituée lentement au cours des siècles; certains

éléments remontent, croyez-moi, à la dernière période glaciaire et à ses chamans, mais le tableau est complet seulement à la fin du seizième siècle et chacun des auteurs nommés en répète les éléments avec une régularité touchante. Cette idéologie de la sorcellerie, je vous la présenterai par l'image, en COMICS, en me servant des illustrations qui accompagnent le *Résumé des Sorcières* du moine ambrosien de Milan, Francesco Guazzo (Milan 1608).

1) Le départ fulgurant de la sorcière vers le grand Jeu dit encore le Sabbat des Sorcières en présence de témoins oculaires. Le démon, un sous-fifre, le *boy* chargé du transport, le porte-sorcière, en latin le *baiulus* sous la forme d'un bouc



2) L'initiation d'un nouveau membre de la redoutable société secrète

a) Le diable exige du néophyte qu'il foule aux pieds le crucifix.



b) Le diable efface sur le front du néophyte le chrème(chrisma en grec) du baptême



c) Il procède à une parodie odieuse du baptême et donne un nouveau nom au postulant.



d) Le néophyte taille de son vêtement un morceau d'étoffe pour l'offrir au démon. Quand il s'agit d'une jeune femme, le démon lui demandera une mèche de cheveux.



3) Mères et pères indignes présentent au démon qui pour une fois sont à deux, leurs petits enfants et même leurs enfants déjà adolescents. Les démons ont l'air de deux copains paisibles et enjoués.



4) Puis vient la transcription du livre de la vie dans le livre de la mort demandé par le néophyte



5) Une partie de la cérémonie qui ne doit jamais manquer: L'Hommage rituel au chef des Démons L'un des assistants s'incline en signe d'hommage; un autre esquisse un pas de danse pour exprimer sa joie devant le Grand Bouc assis sur un trône royal.



6)) Le Baiser-hommage suprême- au derrière du démon. La scène a paru tellement odieuse à un lecteur qu'il a couvert d'une tache d'encre - disons- l'essentiel de la cérémonie.



7) Les sorciers et sorcières au rapport ! Ils/elles se vantent de leurs crimes ou doivent avouer qu'ils ont été quelque peu paresseux, ce qui leur vaut des coups.



a) Incendie de maisons et de villes entières



b) Petits enfants tués par les striges (it.le streghe) de préférence avant le baptême et présentés au démon.



c) Préparation de l'onguent des sorcières à l'aide de cadavres déterrés ou de cadavres de pendus.



d) Enfants cuits et bouillis dont sorciers et sorcières tirent un onguent puissant



e) Pluies, grêles, tempêtes, provoquées par une sorcière qui dirige son *demon-boy*, d'un air résolu.



f) Empoisonnements magiques. Selon le texte ces trois sorcières enduisent le corps de la femme couchée d'un onguent qui la fait dormir longuement; elles en profitent pour lui faire ingurgiter une

boisson empoisonnée qui la rendra malade, la fera mourir ou fera mourir l'enfant qu'elle porte "der nächtliche Besuch der Ärztinnen, die Heilschlaf induzieren", selon Gunnar Heinsohn (!)



Et on arrive aux divertissements.

8) Le Grand Banquet, où l'on servait des mets délicieux mais sans sel, que le démon ne saurait souffrir. Les démons inférieurs servent à table.



9)+10) La musique commence, les diables et sorciers/sorcières exécutent une danse étrange de droite à gauche et dos contre dos, ce qui ne se voit pas ici. Les musiciens sont assis dans les arbres.



Ne sont pas représentés les accouplements entre démons incubes et sorcières ni ceux entre démons succubes et sorciers.

Je vous signale que je n'ai pas l'intention de reprendre à propos de chaque auteur le tableau de ces *visions délirantes* [selon le mot d' Antonio Ferrari, dit Galateo en 1480]

Les auteurs dont j'entends vous dire quelques mots, ont tous vécu à l'époque moderne, au 16. siècle et ils n'ont certainement pas été les premiers à parler de la sorcellerie. Nous n'évoquerons donc ni Nicolas Eyméric qui a écrit au 14. siècle (1359? 1376? à Avignon) son *Traité contre les invocateurs des démons*, ni Jean Nider qui entre 1435 & 1437 rédige son *Formicarius i.e. la Fourmilière*, ni non plus le *Marteau des Sorcières* de Sprenger et Institoris (alias Kramer) de 1487 aujourd'hui encore très populaire, mais qui à la fin du 16. siècle était "quelque peu rouillé comme marteau et couvert de moisissure comme livre" comme l'a dit avec sarcasme le théologien catholique Cornelius Loos.

Quand nous prenons en main le petit volume de la BN. qui nous présente le traité *La sorcellerie* [entre 1524 et 1536] de Paulus Grillandus, ou Ghirlandus, Paolo Grillandi, jurisconsulte et magistrat laïque italien de la première moitié du 16. siècle, nous constatons avec surprise qu'un deuxième traité a été édité en même temps à savoir le *Les sorcières ou l'excellence des deux sources du droit* (c-à-d- du Droit Romain et du Droit Canon) de Ioannes Franciscus Ponzinibius, un juriste florentin dont nous ne savons pratiquement rien. Son ouvrage doit avoir été imprimé en Italie vers 1520. Or le volume de la BN Luxbg paru en 1592 chez Martin Lechler à Francfort sur le Main est une véritable sensation, car il présente en même temps un auteur absolument crédule, Paolo Grillandi et le traité de Ponzinibius qui défend la thèse opposée, à savoir que tout cela n'est qu'illusion et délire.



Grillandi et Ponzinibius en un seul volume (*Pro et Contra*)

Maintenant on pourra s'étonner d'un pareil volume ait paru à un moment où s'allumaient à nouveau les bûchers en Allemagne après une longue accalmie. Ponzinibius était-il considéré comme anodin parce que réfuté? Quand je considère avec quelle insistance les démonologues de la fin du 16. siècle en reviennent sans cesse à Ponzinibius, j'ai comme une idée qu'il s'agit plutôt d'un coup réussi de l'éditeur Martin Lechler. Avant que la Censure des Livres n'ait pu réagir, le livre avait été vendu à de nombreux exemplaires.. Aucune préface, aucune dédicace à un personnage puissant ni aucun Imprimatur ni aucun privilège impérial ne précèdent le volume, la page de titre est anodine, il s'agit simplement de deux traités sur les sorcières. Coup analogue de Johannes Theobaldus Schönwetter avec les *Dies Caniculares (Jours de Canicule)* (Ursel 1600) de l'évêque Simon Maiolus Astensis: Il a inséré dans cet ouvrage en somme raisonnable et modéré sur les *mirabilia* de ce monde une "continuation écrite en imitation du traité de Maiolus" une contribution anonyme sur les sorcières (*De sagis*) ramassis de toutes les inepties sur ce sujet. L'auteur-on le sait depuis longtemps- a été un prédicant hessois (donc un protestant), Georgius Draudius.

Mais jetons quelques regards sur Paolo Grillandi et comme je l'ai dit tout à l'heure, je n'insisterai pas sur les *deliramenta* habituels.

Ce qui m'a intéressé dans la lecture des démonologues ce sont les à- côtés révélateurs.de la personnalité de ces intellectuels, les trésors de subtilité qu'ils ont mis à établir la réalité de

la sorcellerie, leurs doutes, leur fanatisme, mais surtout la critique féroce qu'ils n'ont cessé de lancer contre ceux qui n'étaient pas de leur avis: les adversaires sont nécessairement de mauvaise foi, s'ils mettent en doute la réalité de la sorcellerie, c'est qu'ils sont des sorciers eux-mêmes etc

Avec Grillandi nous sommes en présence d'un **homme de droit** et d'un **juge séculier**, d'un *doctor utriusque juris*, connaissant au bout des doigts le droit romain qu'on étudiait à la faculté de Droit dans le *Corpus Juris civilis* de l'empereur Justinien. et le droit de l'Église les *canones ac decreta*, qu'on étudiait dans le *Corpus Juris Canonici*.

Nous apprenons par Grillandi que en ce qui concerne la réalité du vol des sorcières, il y avait deux opinions: **les gens du droit** (docteurs du droit romain et du droit canon) mettaient en doute le vol des sorcières, tandis que les **théologiens** eux le prouvaient par une foule d'arguments rationnels, par les autorités et à l'aide des exemples. Ce qui m'a absolument fasciné dans ce passage c'est le fair-play, avec lequel Grillandi expose thèse et antithèse. Il avait été longtemps de l'avis des gens du droit, surtout à cause du CANON EPISCOPI une disposition de loi, qui s'était glissée à un moment donné dans le Décret de Gratien (compilé en 1142) et qui y est restée; mais on le trouve pour la première fois dans le *Liber de disciplinis ecclesiasticis* de Regino de Prüm (814-915). Ce Canon Episcopi sera pour les experts en sorcellerie comme une écharde suppurante dont ils n'arrivent pas à se débarrasser; chacun d'entre eux exécute autour de ce canon une danse des oeufs frénétique. Là on lisait en toutes lettres que quiconque croyait à la réalité du vol des femmes à travers les airs en compagnie de Diane ou de Hérodiade A PERDU LA FOI !

[Info détaillée dans Behringer, Nachtschar, München 1994. Zum Canon Episcopi, S. 55

Während des Spätmittelalters und der frühen Neuzeit glaubte man, er gehe auf das frühchristliche Konzil von Ancyra im 4. Jahrhundert zurück, tatsächlich findet er sich jedoch erstmals im "Liber de disciplinis ecclesiasticis" des Bischofs Regino von Prüm und leitet sich vermutlich von einem katholischen Kapitular ab, also einem Gesetzestext aus der Missionszeit in Mitteleuropa.

Anm 174 Regino von Prüm *De synodalibus causis et ecclesiasticis disciplinis*, in Jacques-Paul Migne (Hg) Patrologia latina 132, 185-400, TeilII, cclxiv S. 352.

Der Canon Episcopi wurde im Hochmittelalter in bedeutende Sammlungen des Kanonischen Rechtes aufgenommen, etwa in die *Poenitentiale* der Bischöfe Burchard von Worms (965-1023) und Ivo von Chartres (1040-1115). Durch seine Aufnahme in Gratians Dekrete, eine um das Jahr **1142** kompilierte Sammlung des Kanonischen Rechtes, erhielt der Canon Episcopi schließlich kirchenrechtlich verbindlichen Charakter.]

En somme Grillandi a été sceptique, mais dans la suite, instruit par une longue expérience, il s'est convaincu du contraire. Je ne puis raconter en détail ce qui l'a finalement convaincu de la réalité de la sorcellerie, qu'il suffise de dire qu'il a entendu une fois à la requête de l'abbé du monastère de St Paul, près de Rome des sorcières emprisonnées, mais hors de tout contexte judiciaire; il a rendu visite à ces femmes et celles-ci lui ont raconté en toute confiance ce qui se passait au grand sabbat. Avait-il fait miroiter à leurs yeux la possibilité d'intervenir pour elles? Une tournure de son récit permet de le penser: *Sub spe vitae*, dans l'espoir de vie, une femme un peu plus loquace que les autres brossait devant ce jeune homme de bonne compagnie un tableau détaillé de ce qui se passait lors du Grand Jeu des sorcières. Depuis lors Grillandi était, paraît-il, convaincu de la réalité de ces *deliramenta*.

Il faut avouer que Grillandi sait raconter une histoire; cela se lit avec agrément. Ce qui me permet d'ajouter entre parenthèses une considération d'ordre général: les démonologues dont je parle, se sont toujours vus comme des hommes de lettres, leur rêve était d'écrire des best-sellers. Binsfeld par exemple raconte avec une satisfaction manifeste qu'on s'est arraché des mains les derniers exemplaires de son *de Confessionibus* et qu'à la foire aux livres de Francfort les gens ont assailli partout éditeurs et libraires pour trouver un Binsfeld. Del Rio se préoccupe non seulement d'instruire son lecteur, mais il entend également le divertir avec des histoires plaisantes (*historiae lepidae*). Évidemment ses histoires sont loin d'avoir un effet plaisant sur nous.

Deuxième aspect passionnant de Grillandi: Il passait pour un expert dans la question très débattue de la magie amoureuse. Del Rio même, l'insurpassable expert *in magicis* l'a dit et répété: 'Grillandi a dit tout ce qu'il y avait à dire sur ce chapitre.'

Là, je vais décevoir mon auditoire; la seule forme de magie à laquelle on aimerait recourir peut-être de temps en temps, ne vaut rien, est absolument, totalement inefficace. Sur ce point Grillandi est formel, nous devrions en faire notre deuil. NEMO AMAT INVITUS. personne n'aime contre son gré, dit Grillandi. Le diable est incapable d'infléchir la volonté; inutile donc d'aller brûler un cierge lardé d'aiguilles chez *Péïter Onrouh* pour se venger de l'infidèle, inutile de chauffer un cierge près de l'âtre dans l'espoir de faire fondre un coeur insensible, cela ne fonctionne pas! Grillandi profond connaisseur méditerranéen de la psyché féminine, sait que la chasse systématique aux jolies femmes (les métaphores de la chasse et du filet dont l'homme se sert avec succès, sont de Grillandi), les messages d'amour, les cadeaux, les déclarations passionnées sont autrement efficaces que n'importe quel *abracadabra* ridicule. Observateur pensif des cas de magie dont il a eu à juger, Grillandi a découvert que précisément à cause de son inefficacité la magie amoureuse a été le seul secteur de la sorcellerie à avoir recours à la force sacrée de la religion, de l'huile consacrée, des hosties consacrées ou non, de messes dites par un prêtre rénégat. Là pour une fois on peut admettre la réalité des faits. PASSONS!

Pour ce qui est du grand Ioannes Bodinus alias **Jean Bodin** (1530-1596) je trouve à la Bibliothèque Nationale

1° *La démonomanie des sorciers* éd 1580 en français et puis une trad. allem. *Des weylant Hochgelehrten Johannis Bodini Der rechten Doctoris und Beysitzern im Frantzösischen Parlament Daemonomania Oder außführliche Erzählung Des wütenden Teuffels/ n seihnen damahligen rasenden Hexen und Hexenmeistern/dero Bezauberungen/ Beschwerden/ Vergiftungen/ Gauckel= und Possen=Wercke; auch Verblendung seiner ergebenden Unholden / derselben würcklichem Bekänntnissen und Abstraffungen*

2° Une édition moderne du *Colloquium heptaplomeres* en latin

3° une édition moderne (1984) d'une traduction française datant du 16. siècle de *Colloque entre sept scavans* qui sont de differens sentimens: des secrets cachez, des choses relevees / [Jean Bodin; traduct anonyme; texte prés. et établi par François Berriot; avec la collab. de Katherine Davies ... et al 1984 Genève : Droz, 1984

Avec ce juriste, professeur et magistrat, économiste, sociologue, politologue et historien éminent nous nous trouvons devant un mystère redoutable. Comment est-ce possible que la tête la mieux faite de la deuxième moitié du 16. siècle, celui qu'on a appelé de son vivant l'Aristote du 16. siècle, deux siècles plus tard on le nommera le Montesquieu de son temps, cet homme dont on chante de nos jours la tolérance remarquable au beau milieu des guerres dites de religion, ce véritable saint laïque, ait pu être en même temps l'auteur de la *Démonomanie des sorciers* ? Le lire, dit Trevor-Roper, *is a sobering experience*. Dans ce traité (1580) il répète à satiété les *deliramenta* des anciens inquisiteurs, il réclame à grands cris la mort sur le bûcher non seulement pour les sorcières et les sorciers, mais aussi pour tous ceux qui mettraient en doute ne fût-ce qu'une partie de l'idéologie. Cela a paru si étrange que certains Dictionnaires et Encyclopédies modernes ignorent ou suppriment toute référence à la *Démonomanie*. Et dans la mémoire des lecteurs non avertis Bodin restera auréolé de la réputation d'un prédécesseur du siècle des Lumières.

Or toute tentative de lui contester la paternité de la *Démonomanie* est vouée à l'échec. Les contemporains Binsfeld et Del Rio le citent abondamment tout en le critiquant, Thomas Platter le Jeune se réfère à lui dans sa *Description de ses voyages* (1595-1600) et Fischart traduit la *Démonomanie* en 1586 en allemand en l'attribuant bien sûr à Jean Bodin..

Et puis il suffit de lire le fameux traité de tolérance *Colloque de sept savans* pour y retrouver rapidement la démonologie de Bodin. Je ne conteste pas la profonde originalité de ce traité, sept savants qui sont de religions et d'opinions absolument divergentes (un catholique, un luthérien, un calviniste, un païen, un mahométan, un juif, un naturaliste, disons un rationaliste, discutent paisiblement des secrets du monde et se séparent finalement en bons amis; ce traité qui a circulé rapidement en sous-main a valu à Bodin d'être traité de huguenot, de converti à l'Islam, ou au judaïsme, de païen, de sceptique et pire encore d'athée. Aujourd'hui on aurait tendance à le traiter d'agnostique, mais à une exception près! Pour ce qui est de la sorcellerie ou de la psychose des sorcières (*Hexenwahn* ou *witch-craze*) il a eu la foi du charbonnier. [*Epicuræi eximendi ex albo hominum!*]

Il m'est intolérable de voir le complice des bourreaux couronné de lauriers et auréolé de la belle lumière de la tolérance religieuse; ce serait vraiment trop commode d'attribuer toute la responsabilité des bûchers à l'auteur du Marteau des Sorcières, Institoris l'Inquisiteur, et d'oublier charitablement les juges laïques ou séculiers tels que Grillandi ou Bodin..

Je ne reviendrai pas sur les détails de l'idéologie; je me bornerai à relever quelques points.

—Bodin a manifesté une haine des femmes, à peine croyable. Même Institoris semble parfois dépassé, lui qui pourtant a dit des choses monstrueuses et impardonnables à propos des femmes- il a proclamé pourtant que ce sexe n'était nullement à mépriser, ce sexe en qui Dieu a toujours fait de grandes choses pour confondre les forts, il évoque les puissantes figures féminines de l'Ancien Testament, Judith et Esther, déclare que bien des femmes ont apporté le salut et la sainteté aux hommes, qu'elles ont sauvé des peuples, des pays et des villes entières qu'elles ont amené des peuples païens à la religion du Christ en les arrachant à l'idololatrie. etc.

Écoutez maintenant le Montesquieu du 16. siècle:

"on trouvera cinquante femmes sorcières, ou bien démoniaques pour un homme..[non pas pour la fragilité du sexe Car nous voyons une opiniâtreté indoutable en la plupart d'elles..].On voit les parties viscérales plus grandes aux femmes qu'aux hommes, qui n'ont pas les cupidités aussi violentes: Et au contraire les testes des hommes sont plus grosses de beaucoup & par conséquent ils ont plus de cerveau et de prudence que les femmes."

Et un peu plus loin: "D'avantage ie tiens que Dieu a voulu ranger & affoiblir Satan, luy donner puissance ordinairement & premièrement sur **les créatures moins dignes**, comme sur les serpens, les mousches & autres bestes que la loy de Dieu appelle immondes & puis sur les autres bêtes brutes plutôt que sur le genre humain: Et sur les femmes plustost que sur les hommes"

- En deuxième lieu l'Aristote du 16. a vu partout les sorciers et sorcières à l'oeuvre.

- En d'infinis procès on a constaté que les sorciers bien souvent sont des prêtres ou qu'ils ont intelligence avec les prêtres-

-Après les ministres de Dieu on doit enquêter sur les magistrats Et la première présomption contre le Magistrat qu'il est Sorcier, "**est quand il se mocque de telles sorcelleries**

- Il faut mettre à la torture les Courtisans Sorciers car il suffit d'un seul Courtisan Sorcier pour gaster tous les Princes et Dames qui suyvent la Cour, & infecter le Prince Souverain.."

-Mais ce qui m'a intéressé par-dessus tout, c'est l'attaque qu'il a lancée contre le docteur Johannes Weyer ou Wierus, médecin personnel du Duc de Clèves-Julich qui en 1563 publia un livre qui ébranla profondément l'idéologie de la sorcellerie, c'est le *De praestigiis daemonum*, qui a provoqué la lettre enthousiaste du 59. abbé d'Echternach, Hovaeus). Dans ce livre il a nié le caractère démoniaque de la prétendue sorcellerie en attribuant les aveux spontanés de quelques pauvres vieilles à une maladie de l'esprit et du corps, due à un excès de bile noire chez les vieilles femmes.

Jean Bodin écume littéralement quand il parle de l'opinion du docteur Weyer; il ne manque pas de relever que Weyer avait été le disciple du mage par excellence Agrippa de Nettesheym—ce qui est vrai et Weyer ne l'a jamais nié— qui lui du moins avait rétracté ses opinions. Et Bodin d'opposer aux délires de Weyer sa violente dénonciation: "Il faut doncq condamner toute l'antiquité d'erreur & d'ignorance, bifer les loix divines & humaines comme fauses & illusoires , :& **contre tout cela opposer l'opinion de Wier, & de quelques autres sorciers.**, qui se tiennent la main pour establir, & assurer le regne de satan : p 251 r,v

il reste à voir...s'il faut plustost s'arrêter à un petit médecin , que aux livres & sentences de tous les philosophes , qui d'un commun consentement ont condamné les Sorciers : s'il faut plustost s'arrester aux sophisteries puérides de Wier que aux loix de Platon, des douze tables , des iurisconsultes , des Empereurs , etc etc

s'il faut plustost s'arrêter au disciple du plus grand Sorcier qui fut oncques de son aage , que aux Prophètes, Théologiens, Docteurs, Juges et magistrats qui ont descouvert la vérité par mille & mille présomptions violentes, accusations, témoignages, recolemens, confrontations , convictions , recognoissances , repentances , & confessions volontaires iusques à la mort."

C'est là que nous touchons du doigt la partie vraiment intéressante de la lecture des démonologues. Par leur indignation furieuse ils nous ont conservé le souvenir des *virii cordati*, des gens de coeur et d'esprit. À travers les injures des démonologues se profilent toujours plus nettement les figures de ceux qui ont dit *non* ! qui ont refusé de se laisser entraîner, qui n'ont pas profité de l'occasion pour hurler avec les loups et... qui ont été beaucoup plus nombreux qu'on ne veuille bien le dire. Souvent les seules mentions des démonologues nous en ont conservé la mémoire. C'est vrai pour le docteur Weyer qui devint rapidement la bête noire, c'est vrai aussi pour le theologien catholique Cornélius Loos qui fut contraint d'abjurer ses idées à Trèves devant Binsfeld et d'autres personnages du même acabit.

Mais passons à **Petrus Binsfeldius**, évêque suffragant de Trèves de 1580-1598, dont Auguste Neyen nous présente dans sa *Biographie Luxembourgeoise* de 1860 la vie exemplaire; on a l'impression de lire la vie d'un Saint. Il faut pardonner à Auguste Neyen cet enthousiasme: il avait pris Binsfeld pour un luxembourgeois! Né vers 1545, Binsfeld a vraiment été un homme sorti du peuple, il a connu une ascension fulgurante, lui qui tout jeune gardait les chèvres, —d'où sa haine inexpiable du bouc— il put faire, grâce à l'abbé de Himmerode des études qui le menèrent dans le *Collegium Germanicum* de Rome. Appelé à Trèves par l'archevêque Jakob von Eltz (1567-1581) il devint finalement évêque suffragant et vicaire général *in spiritualibus* de l'archevêque de Trèves. Docteur en théologie et ayant fait quelques études de Droit il fut à plusieurs reprises recteur de l'Université de Trèves, oeuvra énergiquement pour la mise en pratique des décisions du Concile de Trente et fut en général une aide précieuse pour le nouvel Archevêque et Prince Électeur de Trèves Johann von Schönberg (1581-1599). Il mourut de la peste en 1598, et resta dans la mémoire collective comme le bon évêque Binsfeld.

Oui, mais Binsfeld a été aussi l'auteur d'un livre : Les confessions des sorciers et des sorcières. Doit-on ajouter foi à leurs confessions et jusqu'à quel point ? La première édition est de 1589, la deuxième de 1591 [et c'est celle de la BnLu.] Binsfeld a ajouté dans cette seconde éd. un commentaire sur le livre IX du Codex Iustiniani *De maleficis et mathematicis*. Le deuxième exemplaire du *Tractatus de confessionibus* qui figure sur les rayons de la BN est une édition de 1623, longtemps donc après la mort de Binsfeld; elle contient les modifications du texte ainsi que l'ajout important de l'édition de 1596, à savoir les Bulles ainsi que les *Extravagantes litterae* des Papes qui se sont exprimés sur les questions de sorcellerie et que Binsfeld met à notre disposition.

Des dictionnaires plus récents que celui de Neyen attribuent à Binsfeld la lourde responsabilité d'avoir attisé les flammes des bûchers par son livre, car à la question. Faut-il

faire confiance aux confessions des sorciers et des sorcières ? il a répondu vous le devinez par un OUI 'franc et massif'. Loin de moi l'idée de le rendre responsable du déclenchement de la grande panique, qui surgit comme une lame de fond de partout en cette fin de siècle à la suite d'une série de mauvaises récoltes détruites par des orages ou ouragans, d'un changement climatique qui ruina les vigneron, et qui a causé e.a. une véritable plaie des chenilles, ce qu'on n'avait jamais vu auparavant... Et puis il y eut le cortège des souffrances qui accompagnent les guerres et les épidémies.

Binsfeld était parfaitement au courant des opinions contraires au *Hexenwahn*, il connaît l'argumentation du juriste florentin déjà mentionné, Ponzinibius, et les arguments du Dr Weyer, et il réfute l'un et l'autre seulement après avoir présenté leurs arguments, en un parfait fair-play !

Certes il a critiqué violemment Jean Bodin pour avoir dit que le juge pouvait mentir à l'accusé pour le faire avouer (p.ex. lui promettre la vie sauve, s'il avouait)., certes il a condamné *expressis verbis* l'idée de rechercher sur l'accusé les stigmates imprimés par le diable, il a conseillé aux juges de ne pas exécuter des coupables au-dessous de seize ans, mais ces quelques cautèles ou réserves en faveur des accusés ne sauraient faire de son livre un manuel précurseur de la *Cautio criminalis* du jésuite Spee von Langenfeldt.

Binsfeld n'a été ni inquisiteur, ni juge, mais il a exhorté les pouvoirs publics au nom de Dieu et au nom du peuple qui souffrait terriblement à cause des indicibles péchés des sorciers et des sorcières à procéder avec la dernière rigueur contre ces criminels infâmes.

J'ai dit au nom du peuple: effectivement dans plusieurs de ses formulations il fait comprendre que le peuple et lui-même ne font qu'un, il dit, "ne voient-ils donc pas que nous tous dans notre patrie nous risquons notre vie, nos biens et toutes les choses nécessaires à la vie, ... à cause de la multitude des Sorciers et des Sorcières?" Il s'adresse avec une sainte colère, aux juges qui dorment sur les deux oreilles, qui négligent avec un haussement d'épaules les affaires de sorcellerie, mais attention, Messieurs les Juges, à la colère du peuple ! ! L'expérience nous apprend dit-il que "si les juges ne font pas leur devoir, les scandales surgissent partout, le peuple murmure contre le magistrat, qui par son indifférence se rend bien coupable, s'il ferme les yeux ou s'il procède de façon trop somnolente."(Allusion à Flade?)

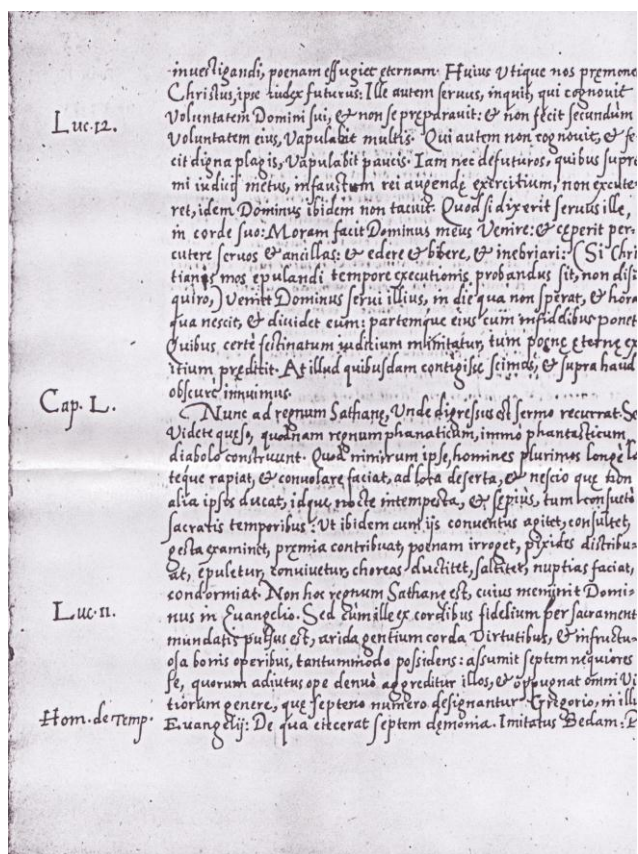
En d'autres termes pour une raison que j'ignore Binsfeld qui pourtant était arrivé à la plus haute dignité qui lui fût accessible, a voulu chevaucher le tigre de la colère populaire.

Il a été un homme profondément rancunier.

Cornelius Loos le théologien de Gouda aux Pays-Bas était venu enseigner à Trèves; il avait prouvé que Binsfeld dans la première édition de son *De confessionibus* s'était trompé dans un détail de la vie des Saints —c'est ce que j'ai appelé l'affaire de st Cyprien—Binsfeld ne le lui a jamais pardonné. Dans son édition de 1596 il revient sur cette affaire et il accuse Loos d'avoir fait de cette petite bévue une erreur monumentale: *Il a voulu nuire à mon autorité!* et puis puisqu'il vient à parler de ce "Censeur" dont il ne dit pas le nom pour ne pas nuire à la réputation de ce collègue de la faculté de théologie, il expose pour le lecteur toute l'affaire. C'est bien Binsfeld à mon avis qui a dénoncé Loos auprès du nonce apostolique Ottavio Mirto Frangipani qui résidait à Cologne. Frangipani avait été informé que ce Loos préparait un livre contre les procès de sorcellerie où il osait attaquer les thèses de Binsfeld, et grand dieu avec quelle vigueur! Loos fut arrêté sur ordre du nonce apostolique, incarcéré à St Maximin et contraint d'abjurer, s'il voulait sauver sa vie. Le récit que fait Binsfeld de cette scène est parfaitement odieux par l'onction paternelle dont dégouttent ses paroles. "Mais comme il était un fils de l'Église il a rétracté sur ordre du révérendissime et illustrissime Nonce apostolique Octave, Évêque de Tricara, ses erreurs et demandé pardon des injures qu'il avait proférées; qu'il suffise d'avoir écrit ceci dans l'intérêt de ceux qui possèderaient au fond du tiroir ou dans leurs papiers personnels ou simplement dans les cellules de leur mémoire quelques résidus de ce livre."

Ceci est l'occasion pour dire avec l'historien grec Polybe de Mégalopolis: "C'était un de ces événements qui font dire aux gens: Ô oui , c'est certain , l'oeil de la Justice divine veille sur ce monde!"

Car par je ne sais quel miracle le manuscrit de Loos a été conservé dans la Bibliothèque des Jésuites et a abordé finalement sur les rayons de la *Stadtbibliothek* de Trèves. Une partie imprimée avait été cachée par l'imprimeur de Cologne qui sans doute voulait rentrer dans ses frais, et vendue plus tard à un amateur qui l'a incluse dans un recueil de textes parfaitement anodins. Ce volume se trouve aujourd'hui à Cologne et n'est que rarement consulté.. Les angoisses de Binsfeld partagées d'ailleurs par Del Rio étaient donc amplement justifiées; le sacrifice de Loos n'avait pas été en vain, les mesures concoctées par Binsfeld et après par Del Rio pour imposer le silence à ce "déviationniste" (le terme se trouve à propos de C. Loos: *homo devius* ! Rien de nouveau sous le soleil) n'avait pas fait taire les doutes.



Une page du ms de Cornelius Loos

Mais laissons là la ténébreuse affaire de Cornelius Loos dont une des clés se trouve dans la troisième édition de Binsfeld.

Binsfeld n'a nullement été tenté par les plaisirs de la vie; c'est vrai et il a charitablement distribué l'aumône avec une grande générosité, préférant pour lui-même une vie humble et pauvre, personne ne lui a jamais reproché de s'être enrichi Mais cela ne fait pas de lui un vrai modèle de science et de vie chrétienne, ni un homme d'une grande, humilité comme le formule Neyen.

Il a été avant tout un intrigant de premier ordre, il est très probable que c'est lui qui a dénoncé à Rome la négligence timorée de l'archevêque Johannes von Schönberg dans la persécution de la sorcellerie, mais cela je l'exposerai ailleurs en d'autres circonstances.

La façon dont il relate avec la meilleure conscience du monde l'anéantissement cruel de toute une famille à Trèves, les Meisenbein ou Meissenbein, permet de dire que s'il a été sincère, ce que je ne voudrais pas mettre en doute, il a certainement manqué d'humanité et de la plus élémentaire charité. Ce jugement -qui bien sûr est aussi le mien- est un reproche que son contemporain et adversaire Cornelius Loos lui a adressé en parlant des hommes d'église qui au lieu de rester dans leur rôle qui est de faire le cas échéant avec douceur quelque remontrance et d'appeler avec bonté et indulgence à se repentir et à s'amender, ne cessent de réclamer à grands coups de gueule la torture, l'épée, la roue, les bêtes féroces comme à Rome et le feu du bûcher.

La BnLu possède plusieurs autres ouvrages de Binsfeld qui traitent de points de droit, mais je ne puis passer sous silence dans notre contexte son *Manuel de Théologie pastorale-[et de doctrine nécessaire aux prêtres qui ont charge d'âmes-]* que j'appellerai désormais du nom grec que lui a donné le savant prélat, *Enchiridion*. Maintenant loin de moi l'idée de contester les mérites de Binsfeld pour ce qui est de la formation doctrinale des prêtres qui était tombée à un niveau très bas, sur ce point tout le monde est d'accord, mais quand dans la troisième partie, chapitre cinq il en vient à parler de la superstition, le lecteur se retrouve plongé en plein fatras binsfeldien. Passe encore qu'il ait énuméré les pratiques superstitieuses auxquelles un jeune prêtre pouvait se trouver confronté au moment de l'entrée en charge dans sa paroisse (divinations, astrologie, chiromancie)- Mais quand il passe presque subrepticement à la notion de maléfices voilà que nous retrouvons sa doctrine fatale formulée de façon nette et claire.

Ce qui signifie qu'à des générations de jeunes prêtres formés sur la base de l'*Enchiridion* Binsfeld a inoculé sa doctrine, fatale à tant d'êtres humains.

Disons pour finir que Binsfeld ne mérite point la bonne réputation qu'on lui a faite parfois. Je terminerai avec une citation du grand homme, que je tire de la troisième édition de 1596 (préface) . Souvent on me demande, quand donc cessera-t-on de brûler sorciers et sorcières? : Eh bien on leur répond sans ambages: Le châtement restera en vigueur tant que la faute durera. Que cesse la faute et la peine qui répond à la mesure de la culpabilité, cessera. Et un peu plus loin LE FEU POUR LES SORCIERS, LE FEU POUR LES SORCIÈRES, LE FEU POUR LES MAGES !

Mais voici que nous en arrivons à l'expert tout court, un homme dont personne n'a jamais contesté le grand savoir. Il a intégré dans son ouvrage la substantifique moëlle des auteurs que j'ai nommés et aussi de tous ceux qui l'ont précédé dans l'étude des phénomènes en question. Il s'agit de Martin Antoine Del Rio (1551-1608); s'il a fourni le titre à cette conférence, c'est qu'il a écrit avec les *Disquisitiones magicæ* Recherches sur la Magie, la somme des recherches sur la sorcellerie, plus de 1220 pages serrées en un latin élégant et pas facile du tout.



Quiconque entend s'informer sur l'idéologie de la sorcellerie dans toute sa funeste splendeur à la fin du 16. siècle et au début du 17ème siècle, quiconque voudrait connaître le nom des résistants et des dissidents qui ont osé se dresser contre le raz-de-marée de la folie meurtrière des idéologues, trouvera dans Del Rio un guide sûr et infatigable.

Né à Anvers de parents espagnols, il s'est toujours considéré comme un Belge un fils du Brabant; ses connaissances linguistiques ont de quoi éveiller notre envie. En effet outre le grec et le latin. l'hébreu et le chaldéen il maîtrisait avec une égale aisance le flamand, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le français. Ses études et sa carrière fulgurante ont de quoi faire rêver.

Ses études le menèrent à Paris, à Douai, à Louvain, il se lanca éperdument dans l'étude du droit tout en se livrant à des travaux de philologie classique; il est encore aujourd'hui mentionné comme un des éditeurs des tragédies de Sénèque. La BnLu possède précisément un exemplaire du *Syntagma Tragoediae Latinae en trois parties* une précieuse édition accompagnées de notes critiques et de commentaires. Le volume a été édité en 1593, mais Del Rio s'est occupé de Sénèque bien avant cette date.

Finalement l'étudiant Del Rio se rendit en Espagne à la faculté renommée de Salamanque où il passa son examen de *doctor utriusque juris*. (1574) Son examen fut des plus brillants le roi Philippe II s'assura immédiatement les services du jeune homme qui à l'âge de 24 ans (1575) entra au Conseil de Brabant, deux ans plus tard il devint auditeur général, c'est-à-dire juge suprême de l'armée et de la cour (*regiis in castris iudex*). Un an plus tard il devint vice-chancelier de Brabant et questeur du fisc royal: parvenu à ces sommets du pouvoir, Del Rio brusquement au cours d'un voyage en Espagne démissionne de toutes ses fonctions et entre en 1580 dans la Compagnie de Jésus. Humblement il se remet sur le banc des étudiants, étudie philosophie et théologie, puis devient professeur de théologie et de philosophie morale; il a professé à Douai, à Liège, à Louvain, à Graetz (Graz) en Styrie et à Salamanque en Espagne. Pendant tout ce temps il semble avoir travaillé à son livre sur les phénomènes magiques qui ne devait paraître qu'en 1599/1600 à Louvain et qui ne quitterait plus le devant de la scène jusqu'à la fin du 18. siècle. Tout au long du 17. et du 18. siècles les éditions de

Del Rio se sont succédé [25 + une édit. pirate, la dernière 1755, Cologne *ultima*] Les deux éditions de la BN sont l'une de 1633, l'autre de 1679. Une troisième a, paraît-il, disparu.

Del Rio est connu aujourd'hui des seuls spécialistes il fut remplacé dans la mémoire collective, et à juste titre, par un autre jésuite, je parle évidemment de Spee von Langenfeld.

Mais revenons à son époque de gloire! Del Rio avait tout lu sur la matière, il avait même gâté ses yeux à le faire; ses citations des autorités de la théologie, du droit romain et canon, des historiens et des philosophes et des poètes; des classiques et des modernes sont en nombre impressionnant; il nous écrase littéralement sous la foule des exemples tous confirmés par des témoins dignes de foi.

Dès sa jeunesse studieuse il s'était passionné pour les questions de magie et de sorcellerie, il racontera à son lecteur ce qu'il a entendu dire autrefois à Paris, sur la vie de la Cour et je me demande si ce jeune homme de très bonne famille n'a pas eu de contact avec les courtisans, car il sait que les belles dames de la Cour avaient chacune son astrologue personnel; qu'elles appelaient, se souvient-il, leurs BARONS. Il sait qu'à la Cour les nobles se divertissaient sans vergogne à voir les tours des magiciens.

C'est chez lui qu'on trouvera, surtout au premier livre, les définitions essentielles, les subdivisions de la magie, et il n'en manque aucune.

C'est chez lui qu'on lira une casuistique archicomplète de phénomènes et d'événements magiques, qu'on trouvera une liste complète des démons et l'exposé de leur hiérarchie, les exemples stupéfiants foisonnent, il va chercher les preuves des phénomènes impossibles à prouver, jusqu'au Japon et jusqu'aux Indes occidentales ! Quand il sera *auditor generalis* les dossiers finiront sur sa table de travail, quand il sera jésuite, il puisera à pleines mains d'étranges récits dans les *litterae annuae* qui étaient des rapports envoyés à la centrale de l'ordre. Professeur itinérant de théologie il récoltera à toutes les universités les applaudissements de ses étudiants surtout quand quittant la voie royale de son enseignement théologique, il se permettra la détente du *Quodlibet*, c'est-à-dire d'un exposé improvisé sur un sujet proposé par les étudiants. Vous devinez quel en était le sujet!

Pendant ses pérégrinations il a collectionné partout les faits magiques, à Louvain par exemple où il a trouvé les traces d'Agrippa de Nettesheim, à Calais où il a été quasi témoin oculaire d'un fait sensationnel: un soldat a abattu une sorcière en plein vol; à deux reprises il semble avoir été à Luxembourg où il a appris d'étranges choses.

D'ailleurs une fois sa réputation établie on l'informerait et on le consulterait de toutes parts sur les événements marquants *in magicis*. C'est ainsi qu'il restera en correspondance avec la chancellerie à Bruxelles, ce qui lui permettra de traquer Cornelius Loos; c'est ainsi qu'il se montre très informé sur les événements de Trèves, connaît bien Binsfeld et les cas sensationnels de Dietrich Flade. ancien recteur de l'université brûlé pour sorcellerie et Hans Cuno Meisenbein..[Il est d'ailleurs le seul à avoir établi un rapport entre Binsfeld et Flade] Et surtout les Princes Sérénissimes se sont adressés à l'expert indubitable qu'il était, lui demandant son avis sur la sorcellerie. Del Rio raconte avec la fierté de l'auteur qu'il s'est fait donner les autres expertises tant des facultés que des particuliers, il en a fait un résumé qu'il présente à son lecteur avec la remarque qui, vu le sujet, donne froid dans le dos: "Et maintenant jouis-en, lecteur!"

L'influence de Del Rio a été énorme et souvent fatale; inutile de vouloir faire de lui un savant enfermé dans sa tour d'ivoire; son influence a continué jusqu'au 18. siècle. Il est cité par Frölich de Frölichsbach dans son *Commentarius In Kayser Carl deß Fünfften .. Peinliche Halß-Gerichts-Ordnung*, de 1733, et en 1770 Paquot dans ses "Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des 17 provinces des Pays-Bas et de la Principauté de Liège" croit devoir citer Del Rio pour prouver qu'il y a sans aucun doute quelque réalité dans les affaires de sorcellerie.

Maintenant en feuilletant Del Rio on se heurte inexorablement au même mystère. que pour Jean Bodin. Comment est-ce possible qu'un homme souverainement intelligent, au

courant des dernières découvertes de la science tel que Del Rio ait pu être crédule au point de prendre pour une réalité le vol des sorcières et des sorciers, le pacte avec le diable, ainsi que les innombrables histoires odieuses qui s'y rattachent?

Quelques détails rapidement:

Del Rio s'est montré sceptique en ce qui concerne l'astrologie, les formules d'incantation aux paroles barbares et incompréhensibles qu'il faut pronocer à haute voix: Tiens, remarque le grand homme, le démon souffrirait-il d'un début de surdité?

Les objets dits magiques tel que la mandragore ayant figure d'Hommes, les figurines de cire, les objets en métal ornés de signes magiques n'ont selon lui en elles-mêmes aucune efficacité. Et Del Rio de raconter en souriant qu'il avait manifesté en société son intention de jeter aux flammes de la cheminée un objet magique qu'il avait trouvé dans le dossier d'un licentiat accusé de sorcellerie. Mouvement de panique dans l'assistance; il avait gentiment invité les gens présents à s'en aller, s'ils avaient peur, effectivement tout le monde avait demandé la permission de se retirer. Del Rio avait jeté la racine de mandragore au feu; il ne perçut rien d'autre que l'odeur d'une racine grasse brûlée.



Mandragore, la racine mystérieuse et magique (Alraunmennle, Abb CCXCIX (299) in Leonhart Fuchs, New Kreüterbuch, Basel 1543

Dire que cet homme avait lu et discuté le *De revolutionibus orbium caelestium* de Copernic, j'ai trouvé cette allusion dans ses Commentaires aux tragédies de Sénèque; il connaissait tous les arguments de l'antiquité en faveur du mouvement de rotation de la terre et de sa révolution autour du soleil, il cite les passages de Cicéron, de Plutarque, du Timée de Platon.. Il mentionne les hommes de son époque qui partagent l'opinion de Copernic. Puis il énumère tous ceux qui ont soutenu l'immobilité de la Terre, qui lui semble plus vraisemblable.

Il exalte les progrès de l'astronomie et fait l'éloge de Tycho Brahe.

Quand il parle de l'Alchimie il pressent qu'il en naîtra une science qu'il appelle la Chymica, fort utile aux progrès de la médecine et il mentionne un remède récent, l'or buvable, fort apte à prolonger la vie.

Et puis il a donné avec une ironie souveraine un cours d'appui en physique élémentaire à un collègue (Nicolas Rémius) à qui il donne une explication, fort réussie ma foi, des feux follets qu'on voit surgir de nuit des marais, Rémius avait prétendu qu'il s'agissait de démons; et puis même cours hautain à cet imbécile de Luther qui avait cru que les lumières étranges qui apparaissent dans les airs (aurore boréale je suppose) et sur mer étaient des démons qui s'ébattaient dans les airs. Del Rio en rit de bon coeur ou mieux il en ricane.

Que cet homme n'ait que rarement douté de ce qu'il exposait, qu'il ait pu croire à la réalité de tant d'histoires farfelues — le moindre policier de nos jours lui rirait au nez—tout cela reste pour moi un grand mystère. D'autant plus qu'on ne peut pas dire qu'il ait été dans l'ignorance des thèses contraires.

C'est grâce à Del Rio, que le souvenir des résistants et des dissidents est resté vivant. Je parle bien entendu encore de Ponzinibius et de Cornélius Loos qui meurt à Bruxelles en 1596 probablement dans le désespoir, alors que la menace d'une troisième accusation pesait sur lui. Del Rio allait-il être appelé comme expert à ce procès ? Il s'est fait faire une copie notariale de la rétractation de Loos et il a rapporté clairement que Loos avait repris dans ses sermons à Notre Dame de la Chapelle sa lutte contre les procès en sorcellerie et cela avec un énorme succès. Le docteur Weyer a été évidemment la bête noire du grand expert; il le traite bien entendu d'hérétique, c'est un patron des sorcières qui doit craindre d'être accusé lui-même de sorcellerie. C'est une tête creuse, un homme sans la moindre pudeur, un menteur, il ne peut que grogner ou aboyer comme un chien, par son livre il ne fait qu'aggraver la tumeur cancéreuse de la tyrannie des démons. Les noms de bien d'autres adversaires, philosophes, (Pomponazzi, Cardano, Montanus {Montaigne}) humanistes, théologiens, jurisconsultes, juges, moines, et hommes de lettre nous ont été conservés grâce à l'indignation de Del Rio.

Le front des résistants et des dissidents a existé depuis que l'homme s'est mis à rêver de magie et de maléfices; malheureusement le nom de bien de ces opposants a été emporté par le vent de l'histoire.

Évidemment il restera toujours la question: Pourquoi des hommes de l'intelligence d'un Bodin ou d'un Del Rio ont-ils contribué à rationaliser en bons intellectuels de service la terrible idéologie, à appeler à la lutte sans merci contre les complices des forces démoniaques?

Un début de réponse pourrait se trouver dans le fait que tant Bodin que Del Rio ont exercé la fonction de juges; ils en ont très peu parlé, mais parfois une phrase leur échappe et j'en ai trouvé quelques traces chez l'un comme chez l'autre. Si Weyer et consorts avaient raison, qu'en serait-il alors de Bodin et de Del Rio? Ne devraient-ils pas alors être taxés de bêtise et de cruauté extrêmes? Et qu'advierait-il alors, comme le dit une fois avec une émotion contenue à grand-peine Del Rio, de l'autorité de la chose jugée? Effectivement à moi profane du droit, cela semble un danger bien grave et intolérable.

La haine inexpiable des démonologues à l'égard du docteur Weyer pourrait bien trouver son explication dans une belle phrase qui se trouve à la fin d'un de ses livres et c'est par elle que je voudrais terminer cette longue, trop longue excursion dans le continent des ténèbres::

"Quand enfin apparaîtra celui à qui rien ne reste caché, Lui qui scrute les coeurs et les choses, Lui qui connaît et qui juge même les faits les plus cachés, alors ô tyrans cruels, ô **juges sanguinaires**, vos actions seront révélées au grand jour. Vous qui avez déposé toute humanité, vous qui dans votre aveuglement avez rejeté loin de vous toute miséricorde. C'est vous que je somme de paraître devant le tribunal souverainement juste du Juge Ultime, c'est lui qui décidera entre vous et moi .

Alors la Vérité que vous avez ensevelie et foulée aux pieds resurgira et vous affrontera face à face, et elle exigera le châtement dû à vos intrigues et à vos rapines. Alors sera démasquée au grand jour votre interprétation très personnelle de la Vérité de l'Évangile que

certaines d'entre vous ne cessent d'érucler, alors vous apprendrez le peu de valeur que vous avez accordé à la vraie Parole de Dieu, alors il vous sera rendu, pour ce que vous avez fait aux autres, mesure pour mesure."

Je ne trouve rien à ajouter.

Othon Scholer
